

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
2/12/2013

Dossier complet le
2/12/2013

N° d'enregistrement
F-091-13-C-103

1. Intitulé du projet

Construction d'une station d'épuration à la Franqui (commune de Leucate, 11)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom SEVCIK Prénom Richard

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Le Grand Harbour Communauté d'Agglomération
Nom, prénom et qualité de la personne Vice Président de la Communauté d'Agglomération
habilitée à représenter la personne morale
RCS / SIRET 110 000 000 000 000 000 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
20.b Installation de traitement des eaux résiduaires	Incertitudes sur la limite des espaces remarquables du littoral au sens de l'article L.146.6 du code de l'urbanisme

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'une nouvelle station d'épuration de 9 000 EH à la Franqui, commune de Leucate.

La future station d'épuration sera implantée à proximité du site actuel, sur une parcelle de 2 000 m².

La filière de traitement sera du type biofiltres avec fonctionnement été et hiver.

L'ensemble des ouvrages seront confinés dans un bâtiment fermé d'environ 1 000 m² et 12 m de hauteur.

Mise en place d'une zone de parking et de retournement des véhicules de 1000 m²

4.2 Objectifs du projet

Mise en conformité du traitement selon la directive ERU avec amélioration du traitement et des performances épuratoires, en adéquation avec les documents d'urbanisme.

Amélioration de la qualité du rejet et préservation du milieu récepteur

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet de construction de la station d'épuration nécessitera environ 15 mois de travaux sur le site :

- Terrassement, construction du bâtiment, génie civil, équipements électromécaniques et électrique.
- Mise en place d'une zone de stockage de matériaux en dehors de l'île des Coussoules.
- Accès unique à partir du chemin de l'île des Coussoules.
- La zone de travaux sera strictement respectée.
- Aucun travaux en période nocturne.
- Extension des réseaux secs sous le chemin des Coussoules.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Le projet générera peu de trafic en phase exploitation (évacuation des boues et des sous produits de l'assainissement, visite de fonctionnement, contrôle, amenée des fournitures).
- Les odeurs seront traitées.
- Peu de bruit à prévoir car ouvrages confinés.
- Le point de rejet actuel sera conservé afin de maintenir la qualité du milieu récepteur (roselière dans lagune de traitement).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre du Code de l'environnement selon l'article R214-1 à 6, rubrique 2.1.1.0 et 2.1.2.0.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude d'impact - Procédure au cas par cas en fonction de la limite des espaces remarquables

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale du projet	2 000 m ²
Hauteur du bâtiment	12 m
Superficie du bâtiment	1 000 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Chemin des Coussoules
La Franqui
11 370 Leucate

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 01 ' 52 " 0 Lat. 42 ° 56 ' 58 " 0

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Sans objet

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit suite à la réalisation du schéma directeur d'assainissement (2012-2013) de la commune qui préconise :

- La construction d'une nouvelle station d'épuration pour la Franqui.
- La réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement pour la réduction des eaux claires parasites.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est constitué par une zone en friche remblayée (100%) correspondant à une zone rudérale

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

PLU approuvé en août 2007.

Si oui, intitulé et date

Site à cheval d'une zone N1 et d'une zone Ns :

d'approbation :

N : zone naturelle non équipée faisant l'objet d'une protection

Précisez le ou les

particulière en raison de la qualité du site et du paysage :

règlements applicables à la zone du projet

N1 : bassins d'infiltration et de décantation

Ns : espaces naturels présentant le caractère d'une coupure d'urbanisation.

Le projet nécessite une modification du PLU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type I : Ile des Coussoules ZNIEFF de type I : Etang de la Palme ZNIEFF de type II : Complexe lagunaire de la Palme
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Leucate
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional de la Narbonnaise en méditerranée
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit en ZPPAUP
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Note : une étude spécifique a été réalisée en avril 2013 par un bureau d'études pour délimiter la zone humide. Site non concernée par une zone humide au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté d'octobre 2009
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Littoraux de novembre 2012 avec prise en compte de l'aléa 2100. Arrêté préfectoral n° 2012213-0010 en date du 11/10/2012
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé à 750 m du SIC FR9102013 cotes sableuses de l'infralittoral languedocien. Projet situé dans la ZSC FR9101441 du complexe lagunaire de La Palme Projet situé dans la ZPS FR9112006 de l'étang de La Palme
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Inventaires faune / flore déjà réalisés au printemps et à l'été 2013 : Flore : aucune espèce protégée ou patrimonial recensée Faune : aucune espèce protégée recensée sur le site Sensibilité écologique faible du site pour les habitats naturels et pour les habitats d'espèces. La préservation de la période de nidification des oiseaux sera incluse dans le dossier de déclaration.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidences potentielles en phase travaux sur l'avifaune (nidification). Uniquement des travaux discrets prévus de avril à fin juillet pour préserver la période de nidification

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est exclusivement constitué par une friche. L'allée de tamaris située au nord du site sera conservée.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone de submersion. Majorité du site en aléa moyen pour 2010. Majorité du site en aléa fort pour 2100.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase exploitation : La zone urbanisée la plus proche se situe à 550 au Sud Est du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages seront confinés dans un bâtiment. Pas de nuisances sonores à prévoir en phase d'exploitation - Phase travaux : Bruit de chantier en phase travaux
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase exploitation : Les odeurs produites dans l'usine seront traitées par des procédés adaptés. La zone urbanisée la plus proche se situe à 550 au Sud Est du site.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de nuisances olfactives à prévoir. - Phase travaux : Sans objet
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Phase travaux : Uniquement en phase travaux pour la phase de terrassement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Phase exploitation : Sans objet

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du projet (toiture + parking pour une surface totale de 2 000 m ²) seront évacuées avec les eaux traitées de la station d'épuration dans la lagune d'infiltration actuelle.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de station d'épuration engendra la production de : - Effluents traités, - Boues déshydratées, - Sous produits de l'épuration (refus de dégrillage, sable, graisse)
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidences potentielles sur la ZPPAUP. Avis favorable à obtenir de la part des ABF. 1er avis verbal favorable des ABF (Mr Cassaigno, 13/05/13) a été donné sur la base du principe de construction d'une nouvelle station d'épuration sur l'île des Coussoules.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.
Aucun autre projet connu en cours ou à venir sur l'île des Coussoules.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les limites des espaces remarquables n'est pas connue à ce jour par les autorités administratives dans le secteur d'étude.

Les documents disponibles sur la cartographie de la DREAL indique que le site n'est pas inclus en espaces remarquables.

La présente demande est réalisée au regard des forts enjeux écologiques de l'île des Coussoules (secteur de nidification notamment).

Il faut noter toutefois que le site d'implantation de la future station d'épuration ne présente pas d'intérêt écologique particulier.

Il faut également noter que l'ensemble des prescriptions relatives à la protection du milieu naturel feront de toute manière l'objet d'un dossier de déclaration au titre du code de l'environnement et d'une étude d'incidence au titre de Natura 2000.

Le CGEDD est saisi car le projet est par ailleurs soumis à autorisation ministérielle exceptionnelle (dérogation loi littoral L146-8 du code de l'urbanisme).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Page de synthèse de la sensibilité écologique du site, document réalisé par le BET O2Terre en mai 2013 dans le cadre de la recherche du site d'implantation de la future station d'épuration de la Franqui. Ce document fait référence au chapitre 6.1 du formulaire.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

8

Fait à

Harbame

le,

19 novembre 2013

Signature



R. Servak
Vice Président
de l'Agglo de Harbame

PLAN DE SITUATION IGN DU PROJET

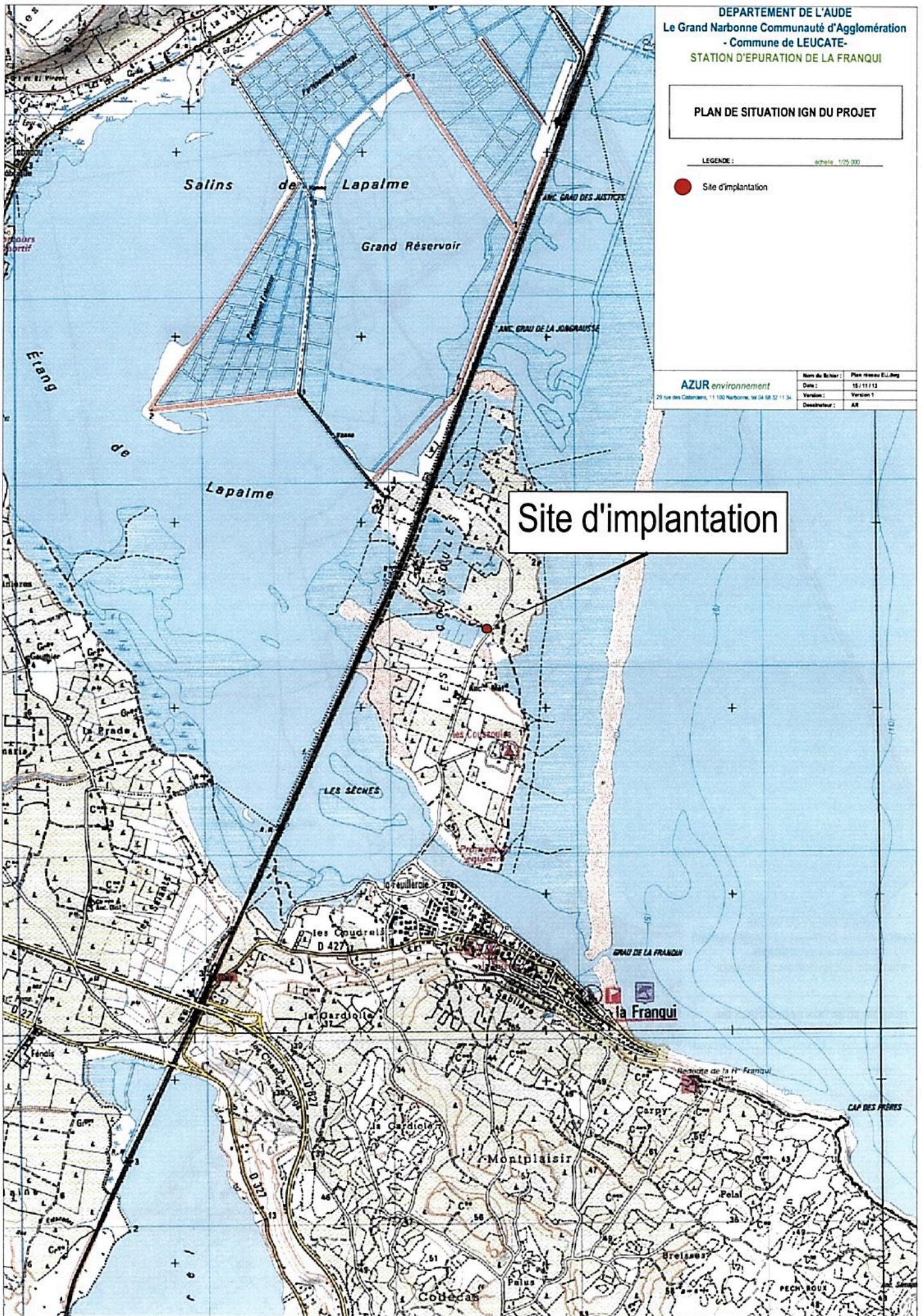
LEGENDE: échelle: 1/25 000

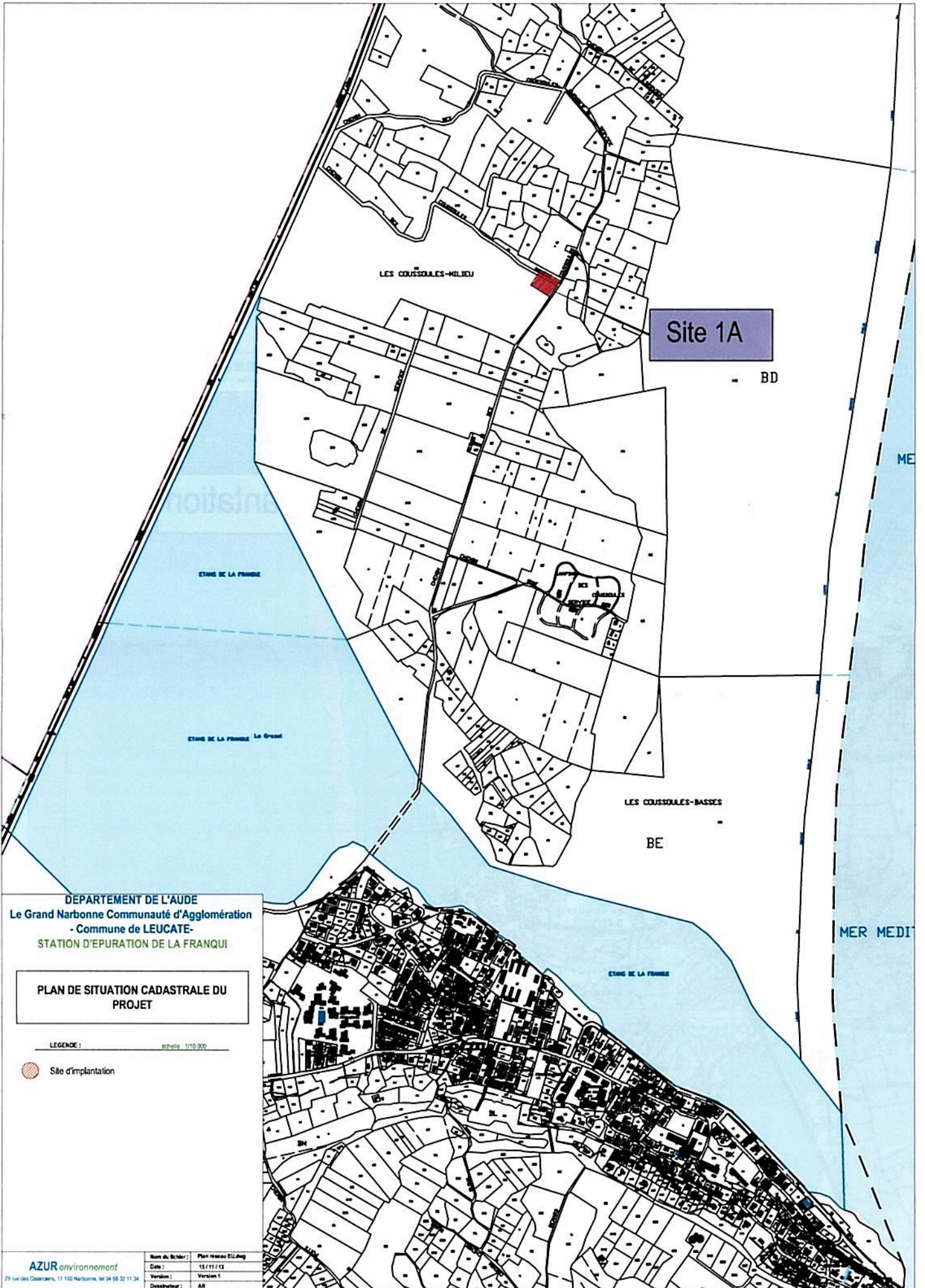
● Site d'implantation

AZUR environnement
29 rue des Colonnades, 11100 Narbonne, tel 04 68 32 11 34

Nom du Schier :	Plan Niveau ELI.dwg
Date :	15/11/13
Versión :	Versión 1
Desenhador :	AR

Site d'implantation





DEPARTEMENT DE L'AUDE
 Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération
 - Commune de LEUCATE -
 STATION D'EPURATION DE LA FRANQUI

**PLAN DE SITUATION CADASTRALE DU
 PROJET**

LEGENDE : Echelle : 1/10.000

● Site d'implantation

PHOTOGRAPHIE DU SITE DU PROJET

LEGENDE: échelle: 1/2 000

Site d'implantation

AZUR environnement
29 rue des Colonnades - 11 100 Narbonne - tel 04 98 32 11 34

Nom du fichier :	Plan Histo. E11.04g
Date :	15/11/13
Versión :	Versión 1
Destinataire :	AR



date de la prise de vue : mai 2013

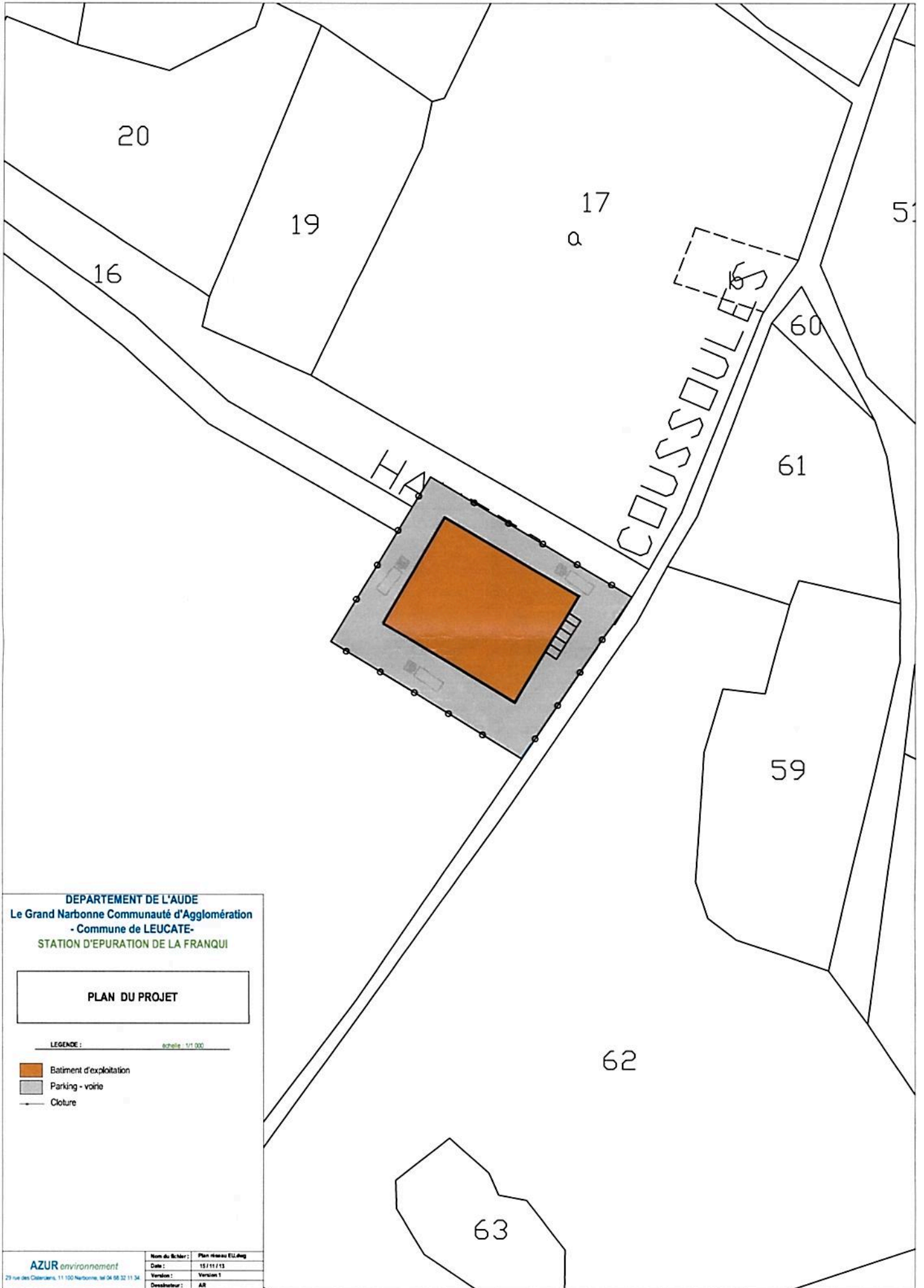


date de la prise de vue : mai 2013



date de la prise de vue : mai 2013



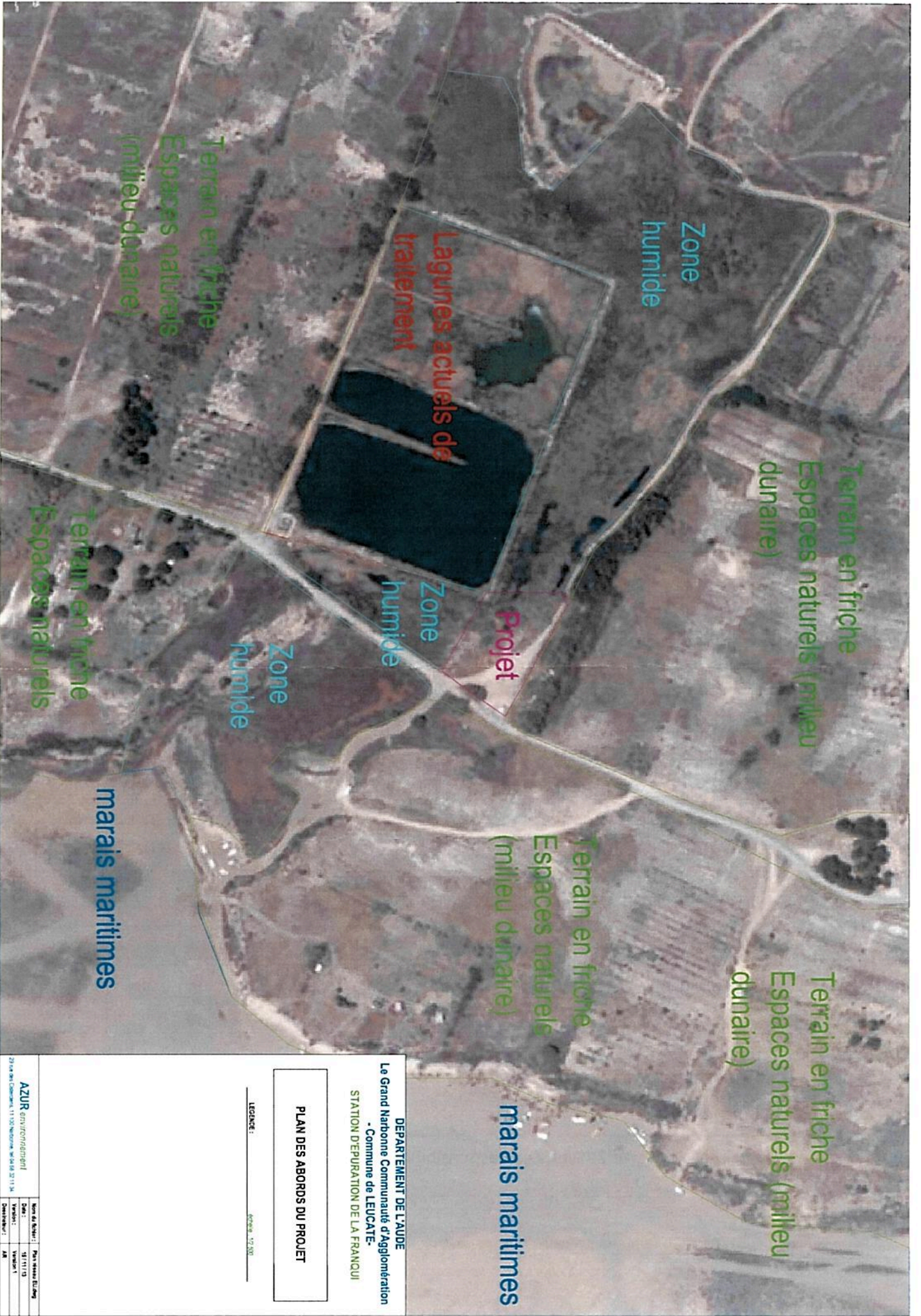


DEPARTEMENT DE L'AUDE
Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération
- Commune de LEUCATE-
STATION D'EPURATION DE LA FRANQUI

PLAN DU PROJET

- LEGENDE :** échelle : 1/1 000
- Batiment d'exploitation
 - Parking - voirie
 - Cloture

AZUR environnement <small>29 rue des Colonnels, 11 100 Narbonne, tel 04 68 32 11 34</small>	Nom du fichier :	Plan Niveau E11.dwg
	Date :	15/11/13
	Versión :	Versión 1
	Dessinateur :	AR

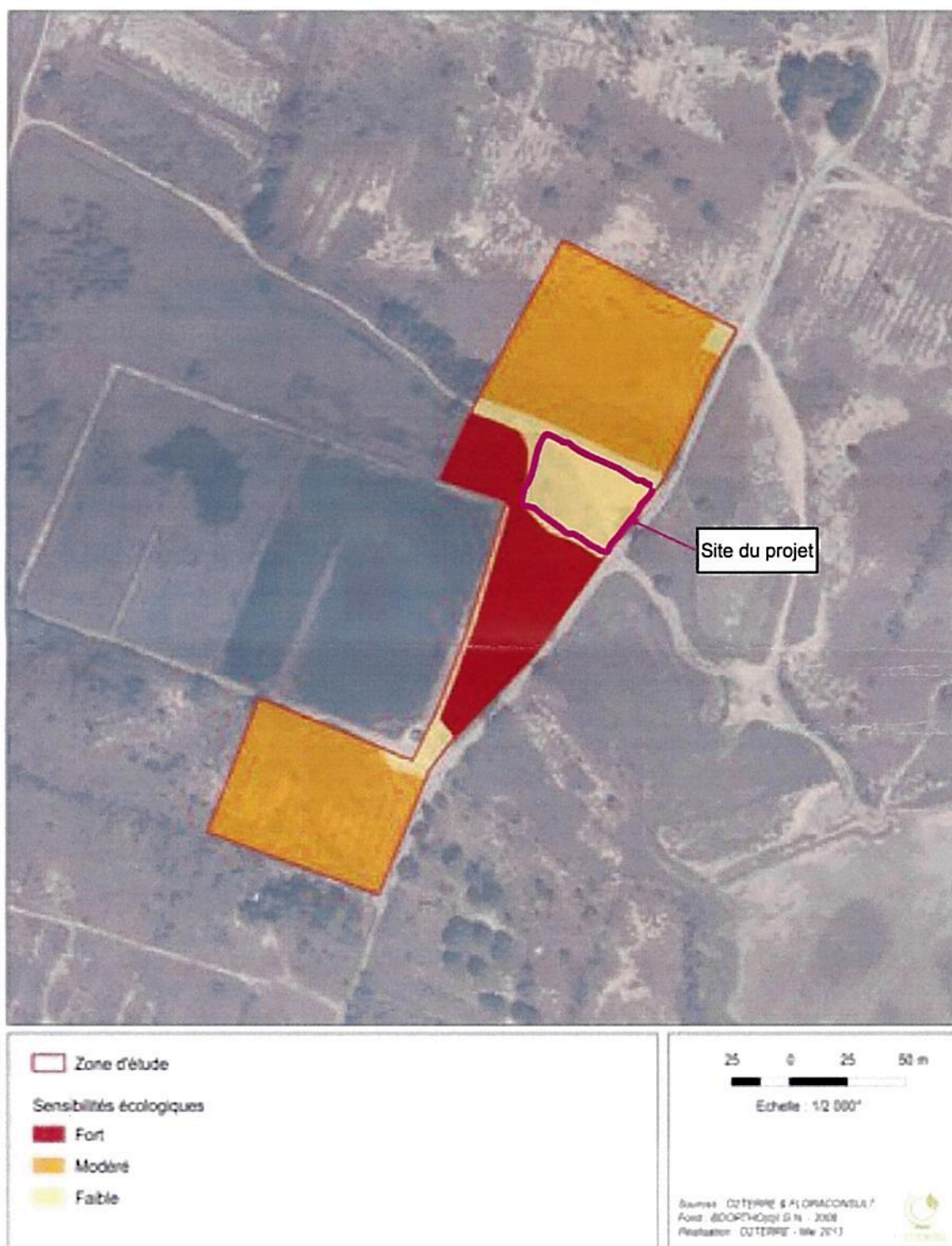


DEPARTEMENT DE L'AUDE
 Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération
 - Commune de LEUCATE -
 STATION D'EPURATION DE LA FRANQUI
PLAN DES ABORDS DU PROJET

LEGENDE : échelle : 1/2500

AZUR environnement		Nom de l'objet : Plan des abords E.P.Ang	
29 rue des Colombes, 11100 Narbonne - tel 04 68 20 11 34		Date : 15/11/13	
AZUR		Version : 1	
Directeur :		M	

3.5.4- CARTOGRAPHIE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES



Carte 7: Synthèse des sensibilités écologiques



LE
Grand
NARBONNE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dossier suivi par : Michel DIAZ
Service Eau et Assainissement
Tél 04 68 58 14 58
m.diaz@legrandnarbonne.com
Réf : MD/MM n° 1407-2013

A Narbonne, le 21 novembre 2013

MEDDE / CGEDD
Autorité Environnementale
Tour Pascal B
92 055 LA DEFENSE Cedex
A l'attention de Monsieur Michel BADRE

OBJET : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Monsieur le Directeur,

Par la présente, je vous informe que Le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, projette de construire une station d'épuration de 9 000 Equivalents Habitants, pour le secteur de La Franqui, situé sur la Commune de Leucate.

Dans le cadre de l'élaboration du dossier de déclaration, il s'avère que l'une des parcelles se situe en limite des espaces remarquables du littoral (au sens de l'article L.146.6 du code de l'urbanisme).

Aussi, nous souhaitons saisir l'Autorité Environnementale afin de lever l'incertitude sur la nécessité de réaliser une étude d'impact.

Mes services, et plus particulièrement Michel DIAZ, restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Richard SEVCIK
Vice Président du Grand Narbonne
Communauté d'Agglomération

ARGELIERS
ARMISSAN
BAGES
BIZANET
BIZE MINERVOIS
CAVES
COURSAN
CUXAC D'AUDE
FEUILLA
FLEURY D'AUDE
FRAISSE-DES-CORBIÈRES
GINESTAS
GRUISSAN
LA PALME
LEUCATE
MARCORIGNAN
MIREPEISSET
MONTREDON
MOUSSAN
NARBONNE
NEVIAN
OUVELLAN
PEYRAC-DE-MER
PORTEL-DES-CORBIÈRES
PORT-LA-NOUVELLE
POULOUS-MINERVOIS
RAISSAC D'AUDE
ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES
SAINT-MARCEL-SUP-AUDE
SAINT-NAZAIRE D'AUDE
SAINT-VALEIRE
SALLES D'AUDE
SALLES D'AUDE
SOPHAN
TRÉVILLE
VENTENAC-EN-MINERVOIS
VIELEMOINE
VIRISSAN